

Association des Responsables de Copropriété association de copropriétaires au service des copropriétaires

Login : utiliser unarc *	mot de passe *		
unarc	Mot de passe		

Le « théâtre-forum » en copropriété : un beau succès pour cette expérimentation de l'ARC

Actions de l'ARC B - Administration et fonctionnement de la copropriété 26/04/2016

Like	{ 3	Twe
------	-----	-----

Tweet	G+1		0
-------	-----	--	---



Le « théâtre-forum » en copropriété :

un beau succès pour cette expérimentation de l'ARC

Nous vous avions informé dans cet article que l'ARC a accompagné la Communauté de l'agglomération Creilloise et la Ville de Montataire dans l'organisation d'un Forum de la copropriété. Il s'est tenu le samedi 12 mars 2016.

L'ARC y a animé deux tables rondes sur la gestion et la maîtrise des charges en copropriété, et a inauguré le premier théâtre-forum sur le thème de la copropriété!

Cette initiative, menée en relation avec la Communauté d'agglomération et la compagnie de théâtre NAJE, a été très applaudie par les copropriétaires, les syndics du territoire et les institutions présentes lors de cet évènement. Au vu de ce succès, nous souhaitons vous présenter ce projet qui nous tient à cœur.

Comment est né le projet de théâtre-forum sur la copropriété à Montataire ?

L'ARC anime depuis la fin de l'année 2014, la Commission locale de la copropriété sur le territoire de la Communauté de l'agglomération creilloise. Le diagnostic de préfiguration de cette commission locale avait mis en évidence le manque de connaissance du fonctionnement de la copropriété par les copropriétaires ; notamment en termes de droits et devoirs, de fonctionnement des appels de charges et du budget prévisionnel, de l'importance de l'assemblée générale et de la mobilisation au sein du conseil syndical, des travaux d'entretien, etc.

Pour pallier cette difficulté du territoire, le premier groupe de travail réunissant les principaux acteurs locaux de la copropriété s'est mis d'accord pour lancer une animation de sensibilisation ludique et participative : un « **théâtre forum** » qui aurait pour thème les « **règles de vie en copropriété** ». Cela devait permettre :

de sensibiliser le public au fonctionnement de la copropriété ; et proposer de réfléchir à d'autres sujets qui intéressent les copropriétaires.

Qu'est-ce que « le théâtre-forum » ?

Le « **théâtre-forum** » a été introduit dans les années 1960 au Brésil par Augusto Boal. Il s'agit d'une technique de théâtre qui vise à favoriser la participation du public en vue :

d'informer autrement ;

de mettre des mots et soulever des problèmes de sociétés ;

d'essayer de trouver des solutions ensemble à des situations difficiles.

Le principe du « **théâtre-forum** » est centré sur une scénette (de 3 à 5 minutes) qui met en scène le protagoniste en conflit avec les autres personnages puisqu'il revendique un droit légitime. Les comédiens présentent au public ces scénettes, dont la conclusion est en général catastrophique, et le metteur en scène convie le public à intervenir à des moments clés pour dire ou faire quelque chose qui pourrait améliorer la situation finale de la scénette.

Lors du forum, deux scénettes ont été présentées au public :

l'une portant sur une situation imaginaire : un copropriétaire, ayant du mal à régler ses charges, souhaite planter des légumes dans les espaces verts communs de la copropriété afin de réduire ses dépenses. Cette scénette soulève des questions en termes de projet commun à l'échelle d'une copropriété, à commencer par le partage des espaces communs ;

l'une portant sur une vraie expérience de terrain : à propos de problèmes quotidiens (allant de réception de menus travaux à l'utilisation du local des encombrants) une présidente du conseil syndical est malmenée par les différentes incompréhensions, ou les mauvaises intentions, des autres membres du conseil et des copropriétaires. Cette situation la pousse à démissionner subitement. Cette scénette amène à réfléchir au rôle du conseil syndical et aux outils qu'il a en sa possession pour gérer des situations de crise et favoriser le bien vivre ensemble.

Comment ont été créées les scénettes du théâtre-forum et quel a été le rôle de l'ARC ?

Ces scénettes ont été élaborées par la compagnie NAJE, la seconde en co-construction avec l'ARC. La **compagnie NAJE** est une compagnie théâtrale professionnelle qui pratique de « **théâtre-forum** » dans un but citoyen en mobilisant un outil de parole, mais aussi d'analyse d'une réalité, de construction d'une volonté et de préparation à l'action concrète.

Pour écrire ces scénettes et élaborer les temps de forum, l'ARC a accompagné la metteuse en scène, Fabienne BRUGEL dans **une enquête en deux phases** :

auprès des membres de l'équipe de l'ARC de différents pôles (« *juridique* », « *énergie* », « *copropriétés en difficulté* ») afin de saisir les enjeux globaux et d'actualité de la copropriété aujourd'hui : la maîtrise des charges, la mobilisation des copropriétaires et du conseil syndical, les impayés, les travaux de rénovation, etc. ;

grâce à plusieurs rencontres avec des copropriétaires du territoire de Montataire pour s'inspirer de cas concrets.

À la suite de ces rencontres, la metteuse en scène a proposé des « *tableaux* » décrivant des scènes et les thèmes sur lesquels devaient se baser les échanges des personnages. À cette étape, il a été intéressant pour l'ARC d'expliquer certaines règles de la copropriété pour s'assurer de la cohérence des scénettes avec la réalité et les aspects juridiques de la copropriété.

Les comédiens professionnels, eux, ont été invités à improviser à partir de ces tableaux et ont proposé des dialogues, mais également des idées nouvelles, venant de leur expérience personnelle.

Le théâtre-forum : quel bilan ?

La première présentation du « **théâtre-forum** » a été saluée par l'ensemble des participants au Forum de la copropriété. L'ensemble du public a joué le jeu acceptant de prendre la place de certains personnages et de donner leur avis sur certaines situations.

Voici quelques citations du public qui ont, pour certaines, soulevé des applaudissements :

- « Le problème, c'est comment garder le courage d'aller au contact des gens en direct ».
- « On est tous quelqu'un, ensemble », [il s'agissait d'arriver à un résultat de façon plus efficace en agissant à plusieurs].
- « On vit dans le même immeuble, mais ce n'est pas choisi »
- « Ce n'est pas le rôle du conseil syndical » [La scénette évoquait un problème entre deux voisins de palier] ;
- « On pourrait l'inviter au conseil syndical » [La scénette montrait une copropriétaire qui reprochait au conseil syndical de ne rien faire pour les copropriétaires].

À la fin de la seconde scénette, la metteuse en scène a proposé au public de dire en un mot ce qu'il avait pensé de cet exercice.

Voici ce qui en est ressorti : « ludique », « formation », « tolérance », « intéressant », « complexité », « relationnel », « participatif », « connaissance des gens », « communication ».

Les membres du conseil syndical présents ont ainsi apprécié la possibilité d'échanger sur les difficultés quotidiennes rencontrées dans leur copropriété et sur des bonnes pratiques proposées par certains participants. Les professionnels du territoire ont apprécié la possibilité de « désamorcer les tensions » par le rire, grâce aux mises en scène caricaturales improvisées par les comédiens.

Il s'agit par ailleurs de remercier ici la Communauté d'agglomération Creilloise et la Ville de Montataire pour avoir fait confiance à l'ARC dans la mise en œuvre de ce projet innovant. Ce succès leur donne raison d'avoir suivi l'ARC en ce sens.

Les collectivités qui voudraient se renseigner sur nos actions peuvent nous contacter sur contact@arc-copro.fr (à l'attention de la personne en charge des relations avec les collectivités).